



Le Réveil



Journal communautaire de Saint-Fabien-de-Panet

Bonne Saint-Valentin

Volume 45 N°: 5
Février 2025



Illustration : Les Presses de la Cité

Le Réveil

199B, rue Bilodeau
Saint-Fabien-de-Panet
G0R 2J0

Tél.: 249-8373

Courriel :

info@journal-le-reveil.com

Site Web :

journal-le-reveil.com

Version PDF du journal disponible

Sommaire

Rubrique pastorale	3
Message Le Réveil	4
Nouvelles de la Fabrique	5
Message de Kateri	6
Affaires municipales	7 à 10
Nouvelles du village	11
Messages de la Municipalité	13
Affaires municipales	15 à 19
Saint-Valentin et poésie	21
Messages communauté	23
Jeunes lecteurs Pumptrack	25
Emplois à Lac-Frontière	26-27
Affaires municipales	28-29
Activités communautaires	30-31
Affaires municipales	32-35
Avis public	37
Réflexion	39
Carnet de Claire-Hélène	41
Notre communauté	42
Coin des annonceurs	43
Calendrier	44

Bonne lecture!

Parution: **Mensuel**

Tirage: **545 exemplaires**

Distribution: **Gratuit**

Territoire: **Saint-Fabien-de-Panet**

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, 1^{er} trimestre 2025

Le Réveil se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles pouvant poser préjudice.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Suzanne Fortier, présidente 249-2772

Huguette Noël, vice-prés. 249-2633

Céline Lemelin, trésorière 249-8373

Francine Marceau 249-2023

Pierrette Leclerc (418) 371-1241

Alice Lenoir, secrétaire, par courriel à info@journal-le-reveil.com



COÛT DES PUBLICITÉS

Petite annonce	2,00\$/mois
¼ page	8,00\$/mois
½ page	12,00\$/mois
¾ page	16,00\$/mois
1 page	20,00\$/mois

Lorsqu'il y a plus de trois (3) items par petite annonce, des frais de 0,50\$ par item supplémentaire seront ajoutés au prix de départ.

COÛT ABONNEMENT

Carte de membre	5,00\$/année
Carte d'affaires	25,00\$/année
Abonnement extérieur	35,00\$/année

Culture
et Communications
Québec



Tirage Journal Le Réveil

Février

Un montant de 20 \$ sera remis

à **#127 Denis Brisson**

Réclamez votre prix auprès de
Huguette Noël
(vous avez un mois pour le réclamer)



La prochaine parution du journal Le Réveil aura lieu le

5 mars 2025

La date limite pour remettre vos articles est le

17 février 2025



N'oubliez pas que toutes vos idées de textes, photos, poèmes ou projets ont leur place dans Le Réveil. Quelle fierté de vous compter parmi nos collaborateurs de contenu! Envoyez vos idées et suggestions à info@journal-le-reveil.com

La couverture de ce journal reproduit un détail du livre *La maison d'Emily* d'Amy Belding Brown (Les Presses de la Cité), qui se trouve dans notre bibliothèque. Un très beau livre sur la poétesse Emily Dickinson que j'ai eu grand plaisir à lire durant les fêtes!

*Un grand merci à
Madame Gisèle
Thibodeau pour ses
photos qui
embellissent Le Réveil
au fil des pages*





Rubrique pastorale

Horaire des messes : Février 2025

Dimanche, 2 février	11h	Lac Frontière	À l'Ôtel « église »
Mardi, 4 février	14h	Saint-Fabien	Habitations Panet
Jeudi, 6 février	13h	Saint-Just	Villa des Sages
Dimanche, 9 février	10h30	Sainte-Lucie	Sacristie
Lundi, 10 février	19h	Saint-Just	Sous-Sol église
Mardi, 11 février	9h	Saint-Fabien	Local Fermières
Jeudi, 13 février	19h	Saint-Just	à déterminer
Dimanche, 16 février	10h30	Saint-Just	À l'église
Dimanche, 23 février	10h30	Saint-Fabien	À l'église
Jeudi, 27 février	14h	Saint-Fabien	CHSLD

* Horaire sujet à changement
Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *

Récitation du chapelet

Pour la période hivernale il n'y a plus de récitation de chapelet à St-Fabien

Décret fixant le **montant des offrandes** à l'occasion de l'administration des sacrements et des sacramentaux, adopté par les évêques de la province ecclésiastique de Québec (entrée en vigueur le 01 janvier 2025).

- Célébration des funérailles 500\$
- Réception des sympathies 175\$ (2 heures)
- (dépassant le 2 heures 150\$ heure additionnelle)
- Chauffage de l'église 200\$
(octobre à avril)
- Célébration de mariage 500\$
- Messe 25\$
- Capitation 60\$
- Extraits de registre 25\$
(Baptême, confirmation...)

Horaire d'ouverture du bureau de la Fabrique

Lundi de 9h à 12h Mardi de 9h à 12h et de 13h à 15h Jeudi de 9h à 11h et 14h à 16h

S.V.P. téléphonez avant de vous présenter au bureau
Merci et au plaisir de vous y accueillir
Céline Lemelin, secrétaire



Nouvelles de la Fabrique

Depuis le printemps dernier, les choses bougent avec la collaboration du comité de citoyens. Ce dernier, formé lors d'une réunion d'information, s'est rendu disponible pour soutenir les démarches de soutien dans les demandes de financement pour la restauration ou la requalification du bâtiment de l'église. Plusieurs intervenants de la MRC (municipalité régionale de comté) se sont joints à nous pour nous guider dans les démarches à suivre. Ils ont l'expertise de ces dossiers, pour avoir soutenu plusieurs villages de la MRC.

Plusieurs réunions et rencontres ont eu lieu, d'abord pour faire des tempêtes d'idées afin de cerner les besoins actuels de la municipalité, tout en considérant les services et les ressources déjà existantes dans notre communauté.

Nous avons pu recevoir dans un premier temps l'appui du conseil municipal pour voter le règlement de citation nécessaire en juin dernier. Le conseil municipal a de nouveau été rencontré pour faire part des réflexions qui ont suivi. Le comité s'est également rendu au diocèse pour partager les démarches entreprises. D'autres rencontres suivront pour entendre vos préoccupations et suggestions.

Pour le moment, nous sommes au stade embryonnaire. Parmi les avenues suggérées, nous avons parlé d'un nouvel aménagement de la bibliothèque municipale, de la possibilité d'accroître notre capacité de logements à St-Fabien, de l'importance de maintenir des lieux de rassemblements pour répondre au besoin de vie active de la population.

Pour présenter un projet valable au CPRQ (Conseil Patrimoine Religieux du Québec) il nous est nécessaire d'avoir le POULS de la population sur les idées à conserver. Les démarches auprès du CPRQ visent à demander l'aide financière nécessaire pour permettre les études de faisabilité des projets possibles...

Sondage : Vos opinions sur le sujet sont très importantes et nécessaires pour la suite des choses.

En attendant de rencontrer le comité et les citoyens directement, vous trouverez dans le journal, un sondage préparé par les membres du comité, que l'on vous invite à compléter et à nous faire parvenir au presbytère.

Vous pouvez aussi répondre directement sur internet, à l'adresse :
<https://fr.surveymonkey.com/r/S6PG8TY>

Une douzaine de personnes dynamiques travaillent au projet. Vous avez envie de partager vos opinions ou de poursuivre la réflexion avec nous, vous êtes les bienvenu(e)s. Nous serons heureux de travailler avec vous. L'objectif premier : préserver nos acquis et travailler pour l'enrichissement de nos structures...

Raymonde Auger
Conseil de Fabrique



Cher(ère)s client(e)s,

C'est le cœur gros que je vous annonce la fermeture définitive de mon salon de coiffure à Saint-Fabien.

Comme la plupart le savent, j'habite maintenant à L'Islet. La distance et la vente de la maison familiale font en sorte que ce n'est plus possible pour moi de venir coiffer à Saint-Fabien.

Après plus de 20 ans dans ce métier dans mon village natal, je dois faire un deuil et aller de l'avant.

Je vous remercie de votre fidélité et d'avoir participé à ma réussite pendant toutes ces années.

Après ces années, vous n'étiez plus seulement des clients, mais aussi des ami(e)s. Malgré les hauts et les bas, vous avez toujours été présent(e)s et nous avons créé des liens qui resteront gravés dans ma mémoire et dans mon cœur.

Si vous voulez venir me voir à L'Islet, ça me fera plaisir, que ce soit au salon de coiffure ou personnellement. Vous serez les bienvenus.

Votre coiffeuse, Kateri.

AMENALIA
C O N T R Ô L E

Réfrigération
Climatisation
Ventilation
Électricité
Chauffage

VENTE, INSTALLATION ET SERVICE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL



La qualité du service avant tout !
418 248-2468

2270419

Affaires municipales - Séance du 4 novembre 2024 (p. 1/3)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Séance ordinaire
du 4 novembre 2024, 19h30

LÉGISLATION

Avis de motion du règlement #368-2024 régissant le déroulement des séances de conseil

Avis de motion du règlement #369-2024 sur la gestion contractuelle abrogeant les règlements #336-2018 et #349-2021

Ces 2 avis seront soumis lors de séance ultérieure.

Adoption de la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

CONSIDÉRANT la sanction, le 1^{er} juin 2022, de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (L.Q. 2022, c. 14), modifiant la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11) (ci-après la « Charte »);

La Charte édicte un devoir d'exemplarité pour l'Administration, exigeant notamment des organismes municipaux qu'ils utilisent la langue française de façon exemplaire dans leurs activités.

La Politique linguistique de l'État, entrée en vigueur le 1^{er} juin 2023, s'applique aux organismes municipaux.

Le Règlement sur la langue de l'Administration (RLRQ, c. C-11, r.8.1) et le Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche (RLRQ, c. C-11, r.5.1) complètent le régime juridique applicable à l'Administration quant à l'utilisation du français et prévoient, en plus de celles énoncées dans la Charte, des situations où une autre langue que le français peut être utilisée.

Conformément à l'article 29.15 de la Charte, un organisme de l'Administration auquel s'applique la Politique

linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas permis par la Charte et ses règlements d'application et la réviser au moins tous les cinq ans.

L'obligation de transmettre cette directive, ainsi que toute révision subséquente, au ministre de la Langue française en plus de la rendre publique sur le site Internet de la municipalité/MRC/régie.

Il est donc résolu à l'unanimité des conseillers présents : d'adopter la « Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet et que la Directive de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet remplace la directive générale du ministre de la Langue française en vigueur depuis le 1er juin 2023.

Cette Directive sera :

- transmise au ministre de la Langue française;
- publiée sur le site Internet de la municipalité;
- diffusée au personnel de la municipalité;
- révisée au moins tous les cinq ans

Dépôt des rapports budgétaires au 30 septembre 2024

Le dépôt du rapport budgétaire est accepté.

Dépôt de la liste des taxes à recevoir du 24 octobre 2024

Il reste des sommes de taxes impayées au 24 octobre 2024.

La directrice générale informe le conseil qu'en date du 24 octobre 2024 le montant des taxes impayées est de 155 074,37\$ en capital et intérêts.

Par conséquent, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents; d'accepter le dépôt de la liste des taxes à recevoir et de mandater la directrice-générale pour l'envoi des avis de rap-

pel pour tout montant exigible et égale ou supérieur à 100\$.

Demande d'appui du comité d'organisation des loisirs de Panet inc

FRR Volet 3 (Signature Innovation) - dépôt du projet Micro-ouvert

(Madame Gladys Mercier conseillère se retire du vote puisqu'elle est en conflit d'intérêts étant la présidente du Comité d'organisation des Loisirs de Panet)

Il est résolu à l'unanimité que:

- la municipalité de St-Fabien-de-Panet appuie le Comité d'Organisation des Loisirs de Panet Inc. et que la municipalité accorde au Comité des Loisirs de Panet les sommes prévues à la tenue d'une activité de micro-ouvert via le FRR -3 et l'entente culturelle afin de réaliser le projet tel que présenté dans le formulaire de demande du FRR-volet 3 (Signature Innovation) tenue par le comité des loisirs
- la somme requise par le promoteur de l'activité soit payée par le Comité des Loisirs de Panet inc.;
- la municipalité de St-Fabien-de-Panet mandate comme représentante, Gladys Mercier, présidente du Comité, pour déposer et signer tous les documents afférents à cette demande au FRR-volet 3 (Signature Innovation).

Demande de financement—Emploi été Canada 2025

La Municipalité emploie plusieurs jeunes soit pour la piscine ou le terrain de jeux.

Ce programme a pour but d'aider financièrement les organismes publics et autres.

Il est donc résolu à l'unanimité des conseillers présents : que la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet autorise le dépôt d'une demande auprès d'emploi d'été Canada.

Êtes-vous celui ou celle qu'on recherche ?



Pour plus d'informations
Laurence Bélanger, TES responsable des loisirs
Tél. : 418 249-4051 #27325
laurencebelanger898@gmail.com

LE CHSLD DE ST-FABIEN-DE-PANET EST À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Diverses options de bénévolat s'offrent à vous, selon vos intérêts et vos disponibilités

VISITES D'AMITIÉ

Venez passer un moment de qualité avec un ou plusieurs résidents ciblés par la responsable des loisirs. Des suggestions de sujets à aborder ou d'activités à réaliser vous seront proposées.

RÉALISATION D'ACTIVITÉS

Réalisez plusieurs activités, seul-e ou accompagné-e de la responsable des loisirs. Des activités peuvent vous être proposées, si vous le souhaitez.

SOUTIEN EN LOISIRS

Aidez la responsable des loisirs dans la réalisation d'activités de groupe, décoration du milieu, etc.

TOUTES LES IDÉES SONT LES BIENVENUES

2025-2026 MATERNELLE 4 ANS PÉRIODE D'INSCRIPTION: FÉVRIER 2025



Important

- L'enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre 2025
- Le certificat de naissance est nécessaire à l'inscription
- Chaque école doit compter un minimum de six inscriptions pour que la classe de maternelle 4 ans soit offerte

Un mois de mars actif au niveau des Éclipses au Québec

Le mois de mars sera très actif au niveau des événements astro. Deux événements intéressants se passeront dans la nuit du 13 au 14 mars et le matin du 29 mars. Nous aurons droit dans la nuit du 13 au 14 mars à une éclipse totale de lune et le 29 mars au matin, à une éclipse solaire partielle pour tout le Québec. À suivre dans le numéro de mars du journal Le Réveil !

Source : Philippe Moussette

Jonathan Nolet, propriétaire
418 291-4502

**GARAGE
AM
AUTOMEC**

**MÉCANIQUE
GÉNÉRALE**

**INSPECTION
ET ENTRETIEN**

**VENTE ET
INSTALLATION
DE PNEUS**

Heures d'ouverture 9h à 18h
du lundi au vendredi

Amir H. Maani
Docteurat en pharmacie, Ph.D.

PHARMACIEN

192, Route 283,
Saint-Fabien-de-Panet, QC G0R 2J0
T 418 249-2391
F 418 249-2390

proxim.stfabien@gmail.com affilié à **Proxim**

SERVICES OFFERTS

- Prescription de médicaments pour certains problèmes de santé
- Consultation personnalisée et suivi de maladies chroniques (diabète, hypertension, etc.)
- Prescription d'analyses de laboratoire
- Consultation pour la révision de la médication
- Livraison gratuite

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.
Des conditions, restrictions et frais peuvent s'appliquer.

ZenOasis
Carole Therrien
581-397-4633

Praticienne en Massage Polarité
Je vous accompagne pour libérer vos blocages, réduire le stress, soulager les douleurs et retrouver un équilibre intérieur.

4, Rang St-Isidore St-Fabien-de-Panet, G0R 2J0

Affaires municipales - Séance du 4 novembre 2024 (p. 2/3)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Couverture d'assurance pour le Pumtrack

La construction d'une infrastructure telle qu'un Pumtrack requiert des assurances pour couvrir le risque d'accident. Il est également possible d'assurer les bris qui pourraient survenir au Pumtrack lui-même.

La Municipalité a reçu une offre de service de notre assureur actuel au coût de 1,050\$ pour l'assurance responsabilité civile et un coût de 4,50\$ du 1,000\$ pour les dommages directs au Pumtrack.

Il est donc résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service au coût de 1,050\$ pour la responsabilité civile mais de refuser l'offre de service de l'assureur pour les dommages directs faits au Pumtrack.

Date pour les séances ordinaires du conseil municipal pour 2025

20 janvier	7 juillet
3 février	4 août
3 mars	2 septembre (mardi)
7 avril	6 octobre
5 mai	3 novembre
2 juin	1 décembre

Soumission pour scellant pour les joints verticaux de la brique de la bibliothèque

Les joints entre les briques de la bibliothèque sont fissurés. La Municipalité a reçu une soumission de Jean-Paul et Roger Bolduc inc. au coût 935 \$ avant taxes pour la réparation. La soumission est acceptée.

Date de fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes

La Municipalité fermera ses portes pour la période des fêtes du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclusivement.

Demande d'appui pour la rédaction d'une constitution québécoise par et pour le peuple

La Municipalité a reçu une demande d'appui pour la rédaction d'une constitution Québécoise par et pour le peuple.

La demande d'appui est refusée.

Demande de gratuité de la salle communautaire—CHSLD

Le conseil a reçu une demande de gratuité de la salle communautaire pour le party des fêtes des employés du CHSLD. La demande est refusée.

Soumission pour correction - Ingénieur—rang St-Isidore

La Municipalité a déposé une demande d'aide financière pour la réfection du rang Saint-Isidore. La demande de réfection portait sur la longueur totale du rang Saint-Isidore (partie pavée et partie gravelée).

Le Ministère du transport et de la Mobilité durable nous demande une estimation détaillée portant sur la partie pavée seulement. Ce document doit être signé et scellé par un ingénieur.

La Municipalité a reçu une offre de service de monsieur Joseph Bariselle au coût de 95\$ de l'heure avec un estimé des heures pour effectuer la correction.

Il est résolu de mandater monsieur Joseph Bariselle pour la correction de l'estimé budgétaire détaillé.

Pompe KSB

La Municipalité a remplacé une des pompes d'égouts. La durée de vie d'une pompe KSB est d'environ 2 à 3 ans.

La Municipalité a reçu une soumission de Gaéтан Bolduc et Associés pour le coût de la réparation et pour l'achat d'une nouvelle pompe KSB:

- Réparation : 13 998,98\$ avant tx excluant l'installation
- Achat : 22 687,50\$ avant tx excluant l'installation

La soumission de Gaéтан Bolduc et Associé Inc. pour la réparation de la pompe KSB.

Party de Noël des employés de la municipalité

La municipalité désire souligner le travail de ses employés et des pompiers volontaires soit en les invitant à une activité ainsi qu'un repas pour chacun d'eux et leurs conjoints(es).

La directrice générale est autorisée à effectuer les dépenses nécessaires pour la tenue de cet événement et d'affecter le surplus accumulé non affecté pour cette dépense.

Achat de décorations de Noël extérieures

Le Comité des Loisirs a acheté pour plus de 1 500\$ en décorations extérieures pour décorer la municipalité pour les fêtes de fin d'année.

La Municipalité veut participer financièrement avec le Comité d'Organisation des Loisirs de Panet. Une somme de 500\$ est donnée au Comité d'organisation des Loisirs de Panet Inc.

Éclairage Pumtrack

Monsieur le maire nous indique que l'entrepreneur qui réalise les travaux de conception et construction du Pumtrack mentionne que d'ici le mois de mai la Municipalité devra prendre une décision à savoir si elle désire installer des lampadaires au centre du Pumtrack.

Demande d'appui au Club Quad

(Dominic Gonthier se retire du vote puisqu'il est en conflit d'intérêts étant administrateur du Club Quad du Parc)

La Municipalité a reçu une demande du Club Quad du Parc dans le but d'obtenir l'appui de la Municipalité afin de faire déplacer les cases postales de Postes Canada qui sont situées sur le lot 6 046 868.

Le Club Quad du Parc a reçu des recommandations du ministère des Transports et de la Mobilité durable à l'effet que les cases postales nuisent à la visibilité lorsque les usagers désirent traverser la Route 283 en provenance du Rang Saint-Armand. Il reçoit aussi des demandes à l'effet que les utilisateurs aimeraient pouvoir rejoindre les sentiers des autres Club.

Affaires municipales - Séance du 4 novembre 2024 (p. 3/3)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Le déplacement serait mineur puisqu'il demande seulement la rotation des cases postales pour qu'elles puissent être parallèles à la façade du garage existant.

Il est résolu d'appuyer le Club Quad du Parc dans sa démarche faite auprès de Postes Canada.

Cadeaux pour les naissances de l'année 2024

La Municipalité offrirait aux heureux parents un panier cadeau d'une valeur approximative de 150\$. Il n'y a plus de fournisseur pour préparer lesdits paniers.

Il est résolu d'offrir des certificats cadeaux des commerces de notre municipalité en remplacement des paniers cadeaux pour une valeur de 150\$ par nouveau-né.

Info

Madame Gladys Mercier mentionne que le Comité des Loisirs de Panet organisera un concours de décorations extérieures de Noël et attribuera 3 prix.

Période de questions

Un citoyen nous indique que les escaliers pour descendre au Pumptrack sont brisés.



Au début de la séance du Conseil du 2 décembre, remise des certificats-cadeaux pour les naissances de l'année 2024, tel qu'adopté en séance du 4 novembre. De gauche à droite, Michaël Girouard Pelletier, Stéphanie Roy, Gordon Hughes, le maire Laurent Laverdière et Alexandra Tanguay.





Nouvelles du village



Le Club Âge d'Or Panet / Fadoq

Danse, les dimanches 2 février et 2 mars,
de 13h30 à 16h30

** premier dimanche du mois*

Musique avec le duo Charles et Diane.



Cartes de l'Âge d'or,

tous les jeudis **dès 19h** au bureau municipal



La Popote - jeudi 13 février à partir de 11h30 - Prix du repas: 7,00\$

à la salle communautaire **deuxième jeudi du mois*

Attention! Il faut réserver son repas avant 11h car on ne prend plus de réservation après cette heure.

Le Comptoir (friperie) -

tous les jeudis de 13h à 15h (derrière l'église)

En cas de demande spéciale, merci d'appeler Suzanne au 249-2772.

Le Cercle des fermières -

le 2e mercredi du mois dès 13h (sous la sacristie)

La bibliothèque municipale - FABIOTHÈQUE - tous les mercredis soirs, de 18 à 20h.

Les Ami·e·s de Panet



vous offrent le service de livraison d'épicerie à votre domicile. Vous avez des intérêts pour le service, il suffit de donner votre nom et la livraison se fera le **lundi** et le **vendredi** de chaque semaine au début de l'après-midi.

Si cela vous intéresse, inscrivez-vous au 418 249-2941
Lorraine Lemelin

Joyeuse fête de la Saint-Valentin à toutes et tous.



**SAUVETEUR ET AIDE-SAUVETEUR
RECHERCHÉ POUR L'ÉTÉ 2025**

Soumets ta candidature à l'adresse suivante :
munpanet@saintfabiendepanet.com



Gestion LEMÉRABLES inc.

Éric Lemelin, propriétaire
Saint-Fabien-de-Panet

À VENDRE :

Sirop d'érable en canne

55,00\$ /gallon (8 cannes)

Tél.:
418 249-8482

N'importe quoi PC
Par: Ian Scott
POUR VOTRE BESOIN INFORMATIQUE



Ian Scott || cell. 581-888-4633 || np.pc@outlook.com

Saint-Fabien-de-Panet

Problèmes d'ordinateur, de portable ou de cellulaire? Que ce soit pour des virus, une lenteur du système, des messages d'erreur, des problèmes de chargement, je peux vous aider.

- ✓ Réparation d'ordinateur et portable
- ✓ Maintenance générale
- ✓ Récupération de données
- ✓ Mise à niveau des systèmes
- ✓ Formatage
- ✓ Aide à l'installation de programmes (Facebook, Messenger, courriel, YouTube, etc.)
- ✓ Configuration d'accessoires (imprimante, scanner, etc.)
- ✓ Configuration de cellulaire

Déplacement à domicile possible selon l'endroit. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

Messages de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

Heures d'ouverture du Bureau municipal jusqu'au 4 avril 2025

Lundi, jeudi et vendredi – De 9h à 12h et de 13h à 16h

MARDI : SUR RENDEZ-VOUS

MERCREDI FERMÉ EN TOUT TEMPS

En raison de la surcharge de travail des dernières semaines, suite au départ de notre ancienne directrice générale et en préparation de l'arrivée de notre future directrice générale, Mme Fadia Bayrakdar, des ajustements sont nécessaires pour garantir une transition harmonieuse.

Ainsi, le bureau municipal sera fermé au public les mardis jusqu'au 4 avril inclusivement. Cependant, le bureau demeurera accessible sur rendez-vous afin de répondre à vos besoins urgents.

Cette mesure temporaire vise à nous permettre de reprendre le dessus sur nos activités et d'assurer une intégration optimale à Mme Fadia Bayrakdar, qui prendra officiellement ses fonctions le 7 avril prochain.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à Mme Fadia Bayrakdar dans ses nouvelles fonctions. Nous sommes convaincus qu'elle apportera une contribution significative à notre collectivité.

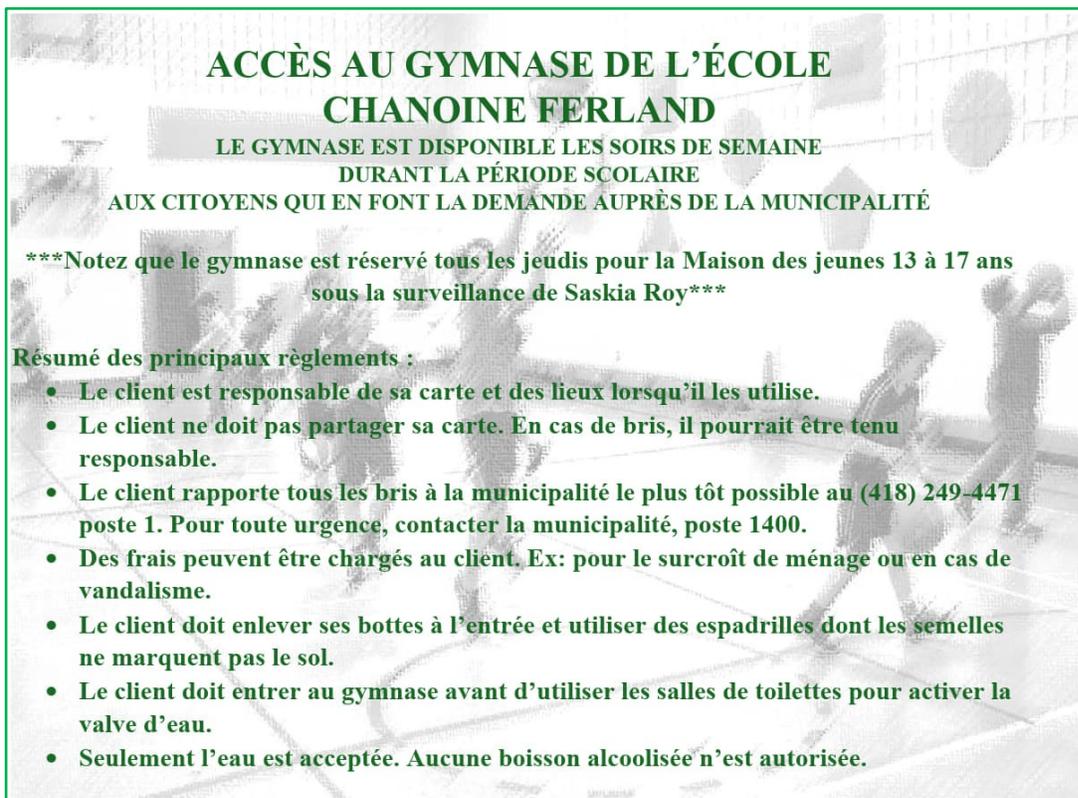
Nous vous remercions sincèrement de votre compréhension et de votre collaboration durant cette période. Soyez assurés que l'horaire normal du bureau municipal reprendra dès le 7 avril.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou pour prendre rendez-vous.

Téléphone : 418-249-4471, poste 2 / Télécopieur : 418-249-4470 / www.saintfabienpanet.com

Courriel de direction : munpanet@saintfabienpanet.com

Elizabeth D.Gagnon, Directrice générale par intérim



**ACCÈS AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE
CHANOINE FERLAND**

LE GYMNASSE EST DISPONIBLE LES SOIRS DE SEMAINE
DURANT LA PÉRIODE SCOLAIRE
AUX CITOYENS QUI EN FONT LA DEMANDE AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ

*****Notez que le gymnase est réservé tous les jeudis pour la Maison des jeunes 13 à 17 ans
sous la surveillance de Saskia Roy*****

Résumé des principaux règlements :

- Le client est responsable de sa carte et des lieux lorsqu'il les utilise.
- Le client ne doit pas partager sa carte. En cas de bris, il pourrait être tenu responsable.
- Le client rapporte tous les bris à la municipalité le plus tôt possible au (418) 249-4471 poste 1. Pour toute urgence, contacter la municipalité, poste 1400.
- Des frais peuvent être chargés au client. Ex: pour le surcroît de ménage ou en cas de vandalisme.
- Le client doit enlever ses bottes à l'entrée et utiliser des espadrilles dont les semelles ne marquent pas le sol.
- Le client doit entrer au gymnase avant d'utiliser les salles de toilettes pour activer la valve d'eau.
- Seulement l'eau est acceptée. Aucune boisson alcoolisée n'est autorisée.

Sakado

Guides en emploi et en formation

Tu penses à un retour aux études ou à un changement de carrière?

- Projet de retour aux études
- Changement de carrière
- Cours de perfectionnement
- Reconnaissance des compétences
- Et encore plus!



Services
gratuits!

Nos services s'adressent aux personnes de 16 ans et plus et aux adultes de tout âge avec ou sans diplôme qui souhaitent terminer leur secondaire, obtenir de l'aide dans leurs études, changer d'emploi ou tout simplement se perfectionner dans leur domaine.



Texte ou appelle
418 234-2574

Écris
tonprojet@tonsakado.ca

Visite
tonsakado.ca

Affaires municipales - Séance du 2 décembre 2024 (1/3)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Séance ordinaire

du 2 décembre 2024, 19h30

Avis de motion et dépôt du projet de règlement #371-2024 relatif à l'exercice du droit de préemption sur des immeubles.

Le projet de règlement est disponible au bureau municipal.

Adoption du règlement #369-2024 sur la gestion contractuelle abrogeant les règlements #336-2018 et #349-2021

Le règlement est disponible au bureau municipal, nous allons donc vous donner les grandes lignes de ce règlement.

Ce règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics.

Il a pour objet de prévoir aussi des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité; incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25,000\$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique, ce seuil étant actuellement à 133,800\$.

Voici certains points énumérés:

- Règles de passation des contrats et rotation (parmi les fournisseurs)
- Contrats de gré à gré
- Truquage des offres (sanction si collusion)
- Lobbyisme (transparence et éthique)
- Intimidation, trafic d'influence ou corruption
- Conflits d'intérêts
- Impartialité et objectivité du processus d'appel d'offres
- Modification d'un contrat
- Réunion de chantier

- Dispositions administratives et finales
- Application du règlement
- Entrée en vigueur

Plusieurs annexes sont aussi disponibles:

Annexe 1 : Document d'information (Gestion contractuelle)

Annexe 2: Déclaration du soumissionnaire

Annexe 3: Déclaration du membre d'un comité de sélection

Annexe 4: Formulaire d'analyse pour le choix d'un mode de passation

Annexe 5: Déclaration des exigences et engagement à prendre, toutes les mesures nécessaires pour y satisfaire pendant la durée du contrat.

Annexe 6: Déclaration de conformité à la charte de la langue française

Entrée en fonction de la directrice générale et greffière trésorière par intérim

Madame Annick Grégoire-Bégin, directrice générale cessera d'exercer ses fonctions le 31 décembre 2024 et son lien d'emploi avec la municipalité sera officiellement rompu à compter du 4 janvier 2025.

Il est résolu par les conseillers présents que la nouvelle directrice générale et greffière trésorière par intérim sera madame Elizabeth Dufresne-Gagnon et qu'elle entrera en fonction dès le 1er janvier 2025, les termes de son engagement ont été convenus dans son nouveau contrat de travail négocié en présence.

L'assermentation et le mandat de la directrice générale par intérim a été déposé et sont inclus au procès-verbal.

Des résolutions désignant les représentants et déterminant leurs pouvoirs ont été transmis auprès de:

- ClicSecur
- Revenu Québec
- Agence du revenu Canada
- Comptes Desjardins
- Carte de crédit Visa Desjardins
- Demandes de subventions gouvernementales

Mandat au C.A.R.E. pour l'accompagnement dans notre démarche de dotation pour le poste du ou de la directrice générale

La municipalité devra faire l'affichage du poste rapidement pour l'embauche d'un nouveau ou d'une nouvelle directeur (trice)-général(e)

La municipalité a reçu une offre de service du C.A.R.E au montant de 1250\$ avant taxes pour l'accompagnement dans le processus d'affichage de poste, sélection des candidatures et des entrevues.

Cette offre de service du C.A.R.E. est acceptée.

Dépôt des déclarations d'intérêt pécuniaire

Il y a dépôt des formulaires des intérêts pécuniaires pour messieurs Jean Doyon, Laurent Laverdière, Dominic Gonthier et madame Stéphanie Roy.

Déclaration portant sur les avantages reçus

Monsieur le maire a demandé à chacun de ses conseillers s'ils avaient reçu un avantage en tant que conseiller provenant de citoyens ou d'entreprises.

Tous les conseillers, ainsi que le maire, ont tous déclaré n'avoir reçu aucun avantage.

Augmentation du nombre d'heures de l'adjointe administrative

Suite à l'annonce de la démission de la directrice-générale un surplus de travail se fera pour la passation des dossiers; l'adjointe administrative passera donc de 35 à 40 heures par semaine.



Communiqué de presse - pour diffusion immédiate

La phase 1 du parc intergénérationnel Desjardins : le coup d'envoi est lancé pour la construction d'une piste à rouleaux « pumprack » à Saint-Fabien-de-Panet

Saint-Fabien-de-Panet, le 7 janvier 2025. Avec un emplacement vaste au cœur du noyau villageois, la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet procédait cette semaine à la première pelletée de terre pour une nouvelle infrastructure très populaire auprès des jeunes : un « pumprack » ou piste à rouleaux ! Constituant la première phase d'un parc intergénérationnel, la piste devrait voir le jour d'ici la fin juin 2025. Un terrain de basketball et un espace de socialisation seront également créés, respectivement, lors de la 2^e et de la 3^e phase du parc. Une somme de près de 310 000 \$, provenant principalement du ministère de l'Éducation (MEQ), du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), de la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny ainsi que de nombreux dons d'organismes, de commerces et de citoyens, sera investie pour la réalisation de ce projet d'envergure.

« Les investissements que nous réalisons dans les infrastructures récréatives, sportives et de plein air démontrent notre engagement à améliorer la santé physique et mentale de la population. Ils contribuent non seulement à dynamiser nos régions, mais aussi à renforcer le tissu social de nos communautés. Grâce aux nombreux projets déployés dans le cadre de ce programme, des gens de tout âge et de partout au Québec auront désormais à leur disposition davantage d'espaces communautaires et d'aires de jeux dynamiques pour la pratique d'activités physiques et de loisir. Je suis heureuse que la communauté de Saint-Fabien-de-Panet puisse profiter de cette nouvelle piste à rouleaux, qui rassemblera jeunes et moins jeunes », affirme M^{me} Isabelle Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air.

« Je suis ravie de constater que notre gouvernement contribue financièrement à ce projet, qui bénéficiera aux citoyens et, surtout, aux jeunes. Cette nouvelle installation permettra de dynamiser encore plus la municipalité, en plus d'offrir un endroit pour se rassembler », déclare M^{me} Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales.

« Le financement pour un tel projet est vital pour nos petites communautés. C'est un projet rassembleur pour nos jeunes, qui ont besoin d'infrastructures sportives comme une piste à rouleaux. Je salue la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, qui favorise un mode de vie sain pour nos jeunes et qui a la volonté de dynamiser davantage sa communauté », énonce Mathieu Rivest, député de la Côte-du-Sud.

Avec le projet global du parc, la municipalité souhaitait offrir à sa population un lieu de rassemblement au cœur du village afin de permettre à une plus vaste clientèle de se divertir, en proposant des activités sportives sécuritaires et accessibles, mais également offrir un endroit où les Panétois(es) pourraient sociabiliser et se réunir. La piste à rouleaux, au cœur du parc, sera implantée sur le terrain situé derrière l'église, au pied du belvédère, terrain vaste et inutilisé jusqu'à ce jour.

Affaires municipales - Séance 2 décembre 2024 (2/3)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

ADMQ - Inscription 2025

Inscription de la directrice générale à titre de membre de l'ADMQ pour l'année 2025.

Augmentation salariale

Le pourcentage d'indexation fourni par la MRC est de 1,3% pour l'année 2025.

Il est donc autorisé une augmentation de salaire de 1,3% pour l'année 2025 comme la MRC de Montmagny, et ce aux employés réguliers, aux pompiers volontaires, aux élus ainsi qu'à l'employé à temps partiel.

Feuillet paroissial - commandite

Achat d'une publicité dans le feuillet paroissial format simple à 75\$.

Soumission et changement au niveau des abonnements chez Bell

L'entente qui avait été prise avec l'ancien maire pour le cellulaire et la tablette prend fin le 16 décembre 2024.

Le contrat de l'officier municipal se termine le 22 décembre et son cellulaire commence à faire défaut.

Une soumission a été présentée aux membres du conseil pour constater les modifications apportées et les différences de coût se rattachant à chacune des lignes en service et le coût après acquisition des appareils est similaire à ce que la municipalité assumait déjà mensuellement.

Il y aura fin du contrat d'utilisation du cellulaire de l'ancien maire au plus tard le 16 décembre et rehaussement du forfait de l'officier municipal avec l'acquisition d'un nouvel appareil après le 22 décembre 2024.

Ajout d'une ligne téléphonique et un nouvel appareil pour la directrice générale par intérim afin qu'elle puisse être joignable en tout temps pour répondre aux urgences.

Affectation du surplus accumulé

La municipalité s'appropriera une partie du surplus accumulé s'il y a un déficit d'opération en fin d'année 2024.

Location du local en bas de la bibliothèque

Un citoyen a fait la demande auprès du conseil pour louer le local situé en bas de la bibliothèque situé au 199, rue Bilodeau.

Il est accepté de louer ce local au prix de 350\$ par mois chauffé, éclairé. Un bail sera préparé pour la location.

Demande de déneigement de la boîte postale en face du Café du randonneur

La municipalité a reçu une demande de Postes Canada pour effectuer le déneigement de la boîte postale située en face du Café du randonneur et ce pour la somme de 150\$ pour l'hiver 2024-2025.

Cette demande est refusée mais il est demandé à la directrice générale de négocier le prix du déneigement à 300\$ pour l'hiver 2024-2025 avec Postes Canada.

Appuie-Vents d'élus—Projets éoliens

La municipalité a reçu une correspondance demandant l'appui de la municipalité relativement au déficit d'information entourant les projets éoliens. Le conseil municipal est d'avis qu'il manque d'information sur les projets éoliens qui sont prévus à l'extérieur de la région.

Il y aura donc appui de la demande relativement à un BAPE générique sur la filière éolienne.

Demande de la POPOTE

Le conseil a reçu une demande de Les amis de Panet pour le remplacement du robinet de l'évier en acier pour y installer un robinet de cuisine

commercial pulvérisateur de pré-rinçage à montage rural central avec bec pivotant supplémentaire. Le prix de ce type de robinet est de 285,72\$ avant taxes et transport.

La salle communautaire est utilisée par plusieurs organismes et citoyens;

Le remplacement du robinet est accepté. Partage des coûts à part égale avec les Amis de Panet.

Demande d'ajout d'une lumière de rue au 287 Principale Est

Les frais récurrents annuels pour l'ajout d'une lumière de rue est d'environ 713,43\$.

La demande d'ajout de lumière de rue est refusée.

Monsieur le maire utilise son droit de veto pour cette résolution puisqu'une erreur de calcul a eu lieu sur les frais annuels récurrents. Ce point sera rediscuté lors d'une séance ultérieure.

Achat d'un appareil respiratoire (Stéphanie Roy (pompière) se retire puisqu'elle est en conflit d'intérêts)

Le service incendie aimerait acquérir un appareil respiratoire pour l'année 2025. La soumission reçue de Boivin & Gauvin Inc est de 8 295\$ avant taxes pour un appareil PSS-700, le masque, 2 cylindres en fibre de carbone et un adaptateur quick Connect pour cylindre.

La soumission de Boivin & Gauvin Inc. au coût de 8 295\$ avant taxes est acceptée et affecté au budget 2025.

Programme d'aide à la voirie locale—Volet projet particulier d'amélioration

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter.

Desjardins, au cœur du projet

Partenaire officiel du projet et engagé dans sa communauté, Desjardins verse 40 000 \$ sur quatre ans pour les trois phases du parc intergénérationnel de Saint-Fabien-de-Panet. La piste à rouleaux sera assurément aux couleurs de l'institution. Le parc, quant à lui, portera le nom de *Parc intergénérationnel Desjardins*. « Nous sommes particulièrement fiers d'être partenaire de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet pour la mise en place du nouveau parc intergénérationnel Desjardins. C'est dans la nature même de notre institution financière de contribuer au développement de projets structurants qui contribueront au mieux-être de la communauté. C'est ça qui fait la force de la coopération », mentionne Éricka Gonthier, administratrice de la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny.

La collaboration de la MRC de Montmagny

La MRC, ayant accompagné la municipalité tout au long de la démarche, est fière d'avoir pu accompagner la municipalité dans ce projet par l'entremise de différents programmes tels que le Fonds régions et ruralité (FRR) du MAMH – volets 2, 3 et 4 (totalisant 94 000 \$). Le projet reçoit aussi une aide dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) du MEQ (100 000 \$).

Ce projet s'inscrit dans la Signature innovation de la MRC de Montmagny, qui favorise des environnements où les saines habitudes de vie sont mises de l'avant, et ce, en complémentarité avec les municipalités environnantes. La piste à rouleaux ou le « pumtrack » de Saint-Fabien-de-Panet n'aura rien à envier à ceux des grandes villes!

– 30 –

Source :

Myriam Fortin
Communications
MRC de Montmagny
418 248-5985, poste 354

Information :

Élizabeth D. Gagnon
Directrice générale par intérim
Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
418 249-4471, poste 1



Affaires municipales - Séance 2 décembre 2024 (3/3)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL.

Les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés. Les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL. Le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli et la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2026 à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre.

Le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet. Si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce.

L'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre et l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

Les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles.
Les autres sources de financement

des travaux ont été déclarées.

POUR CES MOTIFS,

Le conseil approuve les dépenses d'un montant de 33 664,88\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Proposition tarifaire des services professionnels pour les analyses environnementales en laboratoire (eau potable et eaux usées)

La municipalité a demandé des prix pour l'année 2025 auprès de 3 fournisseurs de ce service. Seulement 2 fournisseurs ont répondu à notre demande de prix soit :

Bureau Véritas et Eurofin

Eurofin pouvait seulement nous donner un approximatif de l'augmentation des coûts pour 2025.

C'est donc la proposition de prix de Bureau Véritas qui est acceptée.

Prime— directeur incendie et pompiers volontaires

Le directeur incendie a droit à une prime à chaque année au mois de décembre.

Les pompiers volontaires ont droit à une prime de garde de 5 heures par année versée au mois de décembre.

Le versement de ces primes est donc autorisé.

Distribution du calendrier de collecte de matières résiduelles

La distribution du calendrier se fera dès la reprise en service de Postes Canada.

Santé et bien être

La municipalité remet des certificats cadeaux achetés auprès des commerces de chez nous à 4 fa-

milles de Saint-Fabien-de-Panet pour souhaiter la bienvenue à leur nouveau-né.

Renouvellement de l'adhésion à la COMBECQ

À chaque année la municipalité paie l'adhésion de l'officier municipal à la COMBECQ pour bénéficier de formation.

Le renouvellement de l'adhésion de l'officier municipal pour l'année 2025 est accepté.

Modification de la résolution 24-10-235 concernant le lotissement de 10 lots

Une erreur s'était glissée dans la demande transmise par l'arpenteur-géomètre qui y mentionnait la création de 10 lots au lieu de 14 lots. La nature du projet reste la même et le Comité consultatif d'urbanisme avait émis une recommandation favorable à ce lotissement.

Le lotissement de 14 lots (ancien lot 6 046 173) est donc accepté et la modification de la résolution 24-10-235 aussi.

Embauche à la patinoire

La Municipalité a reçu 2 candidatures.

M. Dylan Gosselin a été embauché pour la surveillance de la patinoire pour l'hiver 2024-2025 au salaire minimum.

L'horaire sera à déterminer.

Dépôt du calendrier des activités du Comité des Loisirs de Panet inc.

Ce comité est formé de bénévoles qui ont pour but d'offrir des activités aux citoyens de la municipalité. Il a déposé son calendrier d'activités pour 2025 et certaines dates restent à confirmer.

Il est accepté d'offrir gratuitement la salle communautaire au Comité lors d'activités organisées pour les citoyens mais le Comité devra faire le ménage après chaque activité sinon des frais de 60\$ leur seront chargés.

Rabais selon l'ampleur des travaux!



Félix B. Lemelin
Technicien en génie civil
Cell. : 418 234-2096



**EXCAVATION
BLG**

**SOUSSION
GRATUITE**

9010-3250 Québec Inc.
49, rue Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081

- Excavation
- Vente de gravier MG-20 MG-112
- Pierre 3/4 • Sable
- Terre végétale tamisée
- Gravier brut tamisé 0-3/4
- Installation de fosse septique et champ d'épuration
- Chemin forestier
- Nivelage de chemin

Julien Guénard
Opérateur de pelle mécanique
Cell. : 418 249-8226



RBQ : 8001-6942-08

Imprimerie Appalaches inc. F.10156

Saint-Valentin et Poésie

Dans son poème « L'espoir est la créature avec des ailes », la poétesse américaine Emily Dickinson (1830–1886), nous parle de l'espoir, très intimement lié avec le thème de l'amour et de la Saint-Valentin.

**Poème traduit de l'anglais
par Pierre Messiaen :**

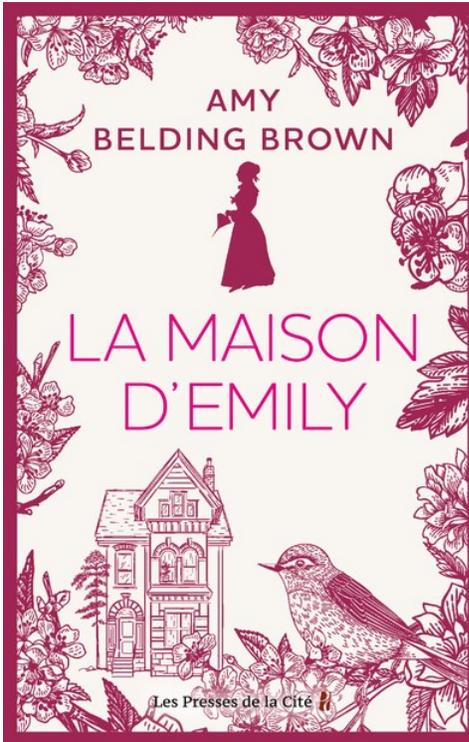
L'espoir est la créature avec des ailes
Qui se perche dans l'âme
Et chante l'air sans les paroles
Et ne s'arrête jamais.

C'est la voix la plus douce dans la rafale ;
Affreux doit être l'orage
Qui pourrait déconcerter l'oiseau
Qui réchauffait tant de monde.

Je l'ai entendu au pays le plus froid
Et sur la mer la plus étrange ;
Pourtant jamais dans la détresse
Il ne m'a demandé une miette.



Ci-dessous, le livre La Maison d'Emily, disponible dans notre bibliothèque, qui relate l'amitié de la poétesse avec la jeune irlandaise Margaret Maher.



Poème original :

"Hope" is the thing with feathers –
That perches in the soul –
And sings the tune without the words
And never stops – at all –
And sweetest – in the Gale – is heard

And sore must be the storm –
That could abash the little Bird
That kept so many warm –
I've heard it in the chillest land –

And on the strangest Sea –
Yet – never – in Extremity,
It asked a crumb – of me.

Source : <https://wp.me/ped5X-91c>



VALENTINE

*Ho! Très chère Valentine,
Quand les océans du ciel
recouvrent le bleu de tes yeux.
Que la brume masque
ton sourire radieux.
Quand je sens les mots de ton cœur
se noyer de douleur, au creux de ta gorge.
Lorsque plus aucun arc-en-ciel
n'éblouit ton rivage
assombri par la peine.*

*Et lorsque le vent qui tombe
ne te fait plus frémir...
Mes yeux te guideront jusqu'à mes bras;
pour ainsi voir tout l'amour
que j'éprouve pour toi, "Valentine".
Je te redonnerai ton si beau sourire.
Je veux t'offrir un merveilleux
Je t'aime...*

*Michel Daigle,
le poète de Saint-Fabien-de-Panet*

Chantal Vachon

Coiffure & esthétique

186 rue Boutin, St-Fabien-de-Panet

Tél.: 249-2145

SCENTSY

Accueillir le
Soleil



Technicienne

en pose
d'ongles
(gel,
gel et poudre,
prothèse)

Chantal



ISOLATION

JACQUES & FRÈRES inc.

URÉTHANE GICLÉ ET CELLULOSE SOUFFLÉE

Résidentiel • Commercial • Industriel • Agricole

ASPIRATION BRIN DE SCIE
ET COPEAUX DE BOIS

ISOLATION FIBRE DE CELLULOSE

URETHANE GICLÉ

T. 418 228-1537 • C. 418 225-7003

isolationjacques.com

FAITES CONFIANCE À UN SPÉCIALISTE
DE L'ISOLATION THERMIQUE ET
ACOUSTIQUE

Normand Lessard, président
normandlessard@globetrotter.net
2875, 28^e Avenue, Saint-Prospér G0M 1Y0

DÉPANNÉUR
ESSENCE
DÉPANNÉUR DU PIED DE LA CÔTE S.E.N.C.
TÉL.: 249-4191 Fax: 249-4191

Bonne
Saint-Valentin

GAZ - DIESEL - LOTERIE - CADEAUX

LOCATION FILMS— PHOTOCOPIES TÉLÉCOPIEUR (FAX)

PERMIS ET ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE

AGENCE DE VENTE AU DÉTAIL

DE BOISSONS ALCOOLISÉES

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi: 7h30 à 20h

Vendredi et samedi: 7h30 à 21h

Dimanche: 8h à 20h

Au plaisir de vous accueillir,

Denise Allaire, propriétaire

Messages importants à la communauté

Trois voyages qui sauront vous plaire sans aucun doute :

- **La cabane à sucre dans la Beauce** (endroit, coût : transport et repas, date à déterminer)
- **Le Théâtre d'été à Beaumont/St-Michel** (prix de groupe \$50.00, date en juillet à déterminer et transport)
- **Noël en automne au Lac William** (St-Ferdinand); la réservation est faite pour les 26, 27 et 28 octobre 2025. Nous aurons deux nuitées, tous les repas sont compris et plusieurs activités. Coûts à déterminer : (transport et hôtellerie).

Dans la prochaine parution, des informations s'ajouteront et surtout réservez vos places ; voici mon numéro de téléphone : 249-2211 Je prendrai vos noms pour le ou les voyage(s) qui vous intéresse(nt).

Claudette Lapointe

Rappel

Message aux entrepreneur·e·s de Saint-Fabien-de-Panet

Vous occupez une place importante dans notre communauté, et les Panétois·e·s aimeraient mieux connaître votre entreprise. Dans les numéros du Réveil de mars à juin 2025, nous vous offrons de vous présenter par quelques photos, une description de vos activités, l'historique et les projets de votre entreprise. Envoyez au journal Le Réveil une page contenant ce que vous aimeriez publier sur votre entreprise, incluant texte et illustration, et nous le ferons avec plaisir! Si vous préférez une entrevue, dites-le nous et nous prendrons rendez-vous pour cette conversation.

Pour l'envoi de documentation et pour une demande d'entrevue, contactez info@journal-le-reveil.com

PS : en plus de cette page publi-rédactionnelle gratuite, vous pouvez nous acheter un espace publicitaire ou encore nous confier à l'année votre carte d'affaires. Les tarifs raisonnables se trouvent en page 2 du Réveil.

Rappel

Message important à celles et ceux qui aiment lire...

À la bibliothèque de Saint-Fabien (Fabiothèque de son petit nom), nous aimerions enrichir notre collection locale en achetant **un nouveau livre par mois durant 2025**. Ce peut être un livre pour enfant, adolescent ou adulte, conte, bande dessinée, roman, documentaire, etc.

Pour cela, donnez-nous vos conseils... **Contactez info@journal-le-reveil.com** pour nous donner des titres que vous aimeriez voir dans notre collection.

Venez aussi nous rendre visite un mercredi entre 18 et 20h pour nous donner des titres. Merci de nous aider à remplir notre mission 2025 d'acquisition de nouveaux livres! **Les bénévoles de la Fabiothèque**



Bibliothèque municipale de Saint-Fabien-de-Panet

Line Lemelin
COIFFURE
Elle & Lui

84 rang St-Isidore, St-Fabien-de-Panet
Tél.: 249-2543



Belle fête de la Saint-Valentin à toutes et tous!

Line

ÇA BOUGE À LA CABANE !



Le Bistreau d'érable

PARTYS DE NOËL

Novembre / décembre / janvier, sur réservation
Menu traditionnel des Fêtes, bar et cocktails

CAFÉ-RELAIS MOTONEIGE

Réouverture le 13 décembre, avant si bordée de neige
Vendredi / samedi / dimanche, déjeuner/dîner

REPAS DE CABANE À SUCRE

Mars / avril, sur réservation
Menu traditionnel de cabane à sucre

BOUTIQUE OUVERTE À L'ANNÉE

Produits d'érable : cornets, beurre d'érable, popcorn, et +
Prêt à manger : pâté viande, ketchup fruits, soupe pois, et +

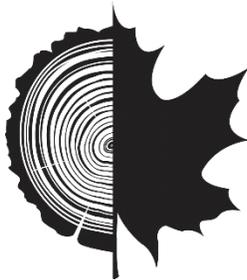
VISITES GUIDÉES / TIRE SUR NEIGE

Toute l'année / sur réservation / 7 jours
La tradition des sucres, d'hier à aujourd'hui

RESTO POUR GROUPE DE 15 ET +

Menu selon l'occasion
Anniversaire, 5 à 7, brunch, réunion

51, 6e rang Ouest / Ste-Lucie / 418-223-3832 / bistreauderable.com



ÉRABLIÈRE
LES FRÉRÔTS



À vendre bois chauffage 100\$ la corde, fendu et livré
(paroisses avoisinantes) (érable, merisier et hêtre).

Le prix sera majoré de 5\$/corde pour toutes les commandes
passées après le 1 juillet.

Étienne Chabot : 581 999-4969

Marie Brousseau : 418 241-3991

Quantité limitée



Pour les jeunes lecteurs—connaissez-vous le pumtrack?



Bonjour les amies et les amis!

Voici une photo du pumtrack de Saint-Fabien-de-Panet, prise le 9 novembre 2024.

C'était après la fin de la première phase des travaux, et juste avant que la neige ne recouvre le tout de son blanc manteau!

Un communiqué de presse détaillé se trouve dans ce journal aux pages 16 et 18.

Voici déjà quelques infos pour faire plus ample connaissance avec votre futur terrain de jeux :

Qu'est-ce qu'un pumtrack ?	Un pumtrack est une piste de course spéciale pour les vélos, skateboards et trottinettes.
Quelle forme a la piste ?	La piste ressemble à un circuit avec des bosses et des virages.
Comment ça marche ?	Tu utilises tes jambes pour "pomper" (monter et descendre) sur les bosses.
Pourquoi c'est amusant ?	C'est amusant parce que tu peux aller vite et faire des figures tout en restant en équilibre.
Où le trouver ?	Tu peux en trouver dans certains parcs ou centres de loisirs.
Et à Saint-Fabien?	Le pumtrack sera prêt pour l'été 2025. Il se trouve derrière l'église, au pied de la place de la Famille.





22, rue de l'église Lac-Frontière G0R 1T0

PRÉPOSÉ(E) À L'ACCUEIL

Détails du poste

Type de poste : un temps plein, deux temps partiels (étudiant 15+, adulte ou retraité)

Salaire : à discuter

Description complète du poste

Vous recherchez un emploi saisonnier amusant et stimulant ? Alors, continuez à lire! Vous avez des aptitudes à la communication et au service à la clientèle? Nous recherchons une personne dynamique pour rejoindre notre équipe joviale à l'accueil. Cette personne devra avoir de grandes aptitudes à travailler en public et avoir un grand sens de l'organisation et des responsabilités.

Relevant du gestionnaire du camping, **le ou la préposée à l'accueil** s'occupe d'accueillir, d'informer et de diriger les clients du camping.

En quoi consiste votre travail :

- Accueillir, informer & diriger la clientèle
- Saisir les réservations en utilisant le logiciel du camping
- Répondre au téléphone et aux courriels
- Contrôler les admissions et percevoir les frais d'entrée
- Encaisser les revenus et balancer la caisse
- Toutes autres tâches connexes

Description des compétences :

- Nous recherchons quelqu'un d'honnête, polyvalent, dynamique, souriant et ayant de la facilité au travail d'équipe
- Excellentes aptitudes pour la communication et les relations interpersonnelles
- Langues parlées et écrites : français et anglais fonctionnel un atout.
- Connaissance Word, Outlook un atout
- Disponible le jour, soir et fin de semaine
- Poste temps plein et temps partiel
- Horaires flexibles

Horaires de travail

- Disponibilité la semaine et la fin de semaine
- Quart de jour
- Quart de soir

Faites parvenir votre candidature par courriel : info@mairielacfrontiere.ca



Offre d'emploi : Gérant(e) de Camping Municipal

Lieu : Lac-Frontière

Type de contrat : Temps plein (1^{er} avril au 30 novembre)

Rémunération : à préciser selon le grade et l'expérience

Date de prise de fonction : 1^{er} avril 2025

Missions principales :

Le/la gérant(e) du camping municipal sera responsable de la gestion quotidienne de l'établissement. Ses principales missions seront les suivantes :

1. **Gestion personnel & camping :**
 - o Gestion des employés
 - o Recrutement & formation
 - o Organisation & gestion des horaires
 - o Gestion des plaintes
 - o Gestion bon fonctionnement camping
 - o Faire respecter les règles, règlements.
 - o Encadrement & motivation
2. **Gestion de l'accueil et des réservations :**
 - o Accueillir les campeurs, fournir des informations sur les services et les activités du camping.
 - o Assurer la gestion des réservations, en ligne et par téléphone, en utilisant les outils informatiques dédiés.
 - o Veiller à l'entretien et à la mise à jour des réservations.
3. **Gestion des équipements et infrastructures :**
 - o Superviser l'entretien et la maintenance des équipements (sanitaires, espaces communs, etc.).
 - o Organiser les réparations et veiller à la conformité des installations avec les normes de sécurité.
 - o Gérer l'approvisionnement et l'entretien du matériel (linge, équipements pour les campeurs, etc.).
4. **Gestion administrative et financière :**
 - o Assurer la gestion des finances du camping, y compris la facturation et la gestion des encaissements.
 - o Contrat et respect des normes
 - o Elaborer et suivre le budget annuel.
 - o Participer à la préparation des documents comptables et administratifs pour la municipalité.
5. **Relation avec la municipalité et les partenaires :**
 - o Travailler en étroite collaboration avec la municipalité pour garantir la bonne gestion du camping et le respect des objectifs de la collectivité.
 - o Entretien des relations avec les fournisseurs et prestataires externes.

Profil recherché :

- **Expérience :** Une première expérience dans la gestion d'un camping ou dans un poste à responsabilités similaires est souhaitée.
- **Compétences :**
 - o Excellentes capacités d'organisation et de gestion.
 - o Sens du service et excellent relationnel.
 - o Autonomie et réactivité.
 - o Bonne maîtrise des outils bureautiques (logiciel de réservation, suite Office).
 - o Connaissance des normes de sécurité et d'hygiène dans le secteur de l'hébergement touristique.
- **Qualités personnelles :**
 - o Leadership et capacité à travailler en équipe.
 - o Sens de l'accueil et capacité à gérer des situations diverses.
 - o Intérêt pour la nature, l'environnement et le tourisme de plein air.

Conditions :

- Travail en saison avec une intensification des horaires pendant les périodes estivales.

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à info@mairielacfrontiere.ca ou de vous rendre au 22, rue de l'église à Lac-Frontière pour plus d'informations.



Affaires municipales - séances extraordinaires (1/5)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Séance extraordinaire
du 26 novembre 2024, 19h00

Avis de motion et dépôt du règlement #370-2024 remplaçant le #339-2018 décrétant la rémunération des élus municipaux de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

Le maire nous informe que ce sujet est remis à une séance ultérieure puisque 2 conseillers sont absents et que le conseil considère que cette décision doit être prise par l'ensemble des conseillers.

Séance extraordinaire
du 18 décembre 2024, 19h00

Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier débutant le 1er janvier et se terminant le 31 décembre 2025

La directrice-générale a donné avis public de la tenue de la présente séance extraordinaire, portant exclusivement sur l'adoption du budget pour l'année 2025.

En vertu de l'article 954 et suivant du Code Municipal, le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2025 sont acceptées telles que décrites ci-dessous, dans la colonne « Budget 2025 » du tableau comparatif des exercices 2024 et 2025 :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN-DE-PANET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ACTIVITÉS FINANCIÈRES COMPARATIF DES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2025		
REVENUS	BUDGET 2024	BUDGET 2025
TAXES	1 291 817 \$	1 395 802 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	92 961 \$	114 664 \$
AUTRES REVENUS – SOURCES LOCALES	144 300 \$	104 125 \$
TRANSFERT	712 157 \$	755 947 \$
TOTAL DES REVENUS	2 241 235 \$	2 370 538 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2024	BUDGET 2025
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	392 959 \$	440 983 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	179 494 \$	181 002 \$
TRANSPORT	657 454 \$	684 325 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	428 995 \$	444 612 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	3 800 \$	5 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	68 069 \$	84 406 \$
LOISIRS ET CULTURE	187 552 \$	204 178 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	93 912 \$	90 932 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 012 235 \$	2 135 438 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	BUDGET 2024	BUDGET 2025
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	229 000 \$	235 100 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ (SEUIL TECQ)	(0,00)	(0,00)
TOTAL DES DÉPENSES ET AUTRE ACTIVITÉS FINANCIÈRES	2 241 235 \$	2 370 538 \$

Affaires municipales - séances extraordinaires (2/5)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Notes sur le tableau comparatif des exercices 2024 et 2025 (p.28)

Les totaux des revenus et des dépenses de l'année dernière, ainsi que de l'année 2025 sont reportés ici :

Année 2024	2 241 235 \$
Année 2025	2 370 538 \$

L'augmentation se traduit par la hausse des coûts prévus en lien avec la cueillette, le traitement des déchets, le composte ainsi que pour le fonctionnement du réseau de traitement et de distribution de l'eau potable pour 2025. La hausse des dépenses dans l'administration générale est due au départ de la directrice générale, donc le conseil a prévu une augmentation de salaire pour l'embauche d'un directeur(trice) général(e) ce qui représente une augmentation de ce poste budgétaire de 16,67 %. Veuillez noter qu'au 1^{er} janvier 2025 tous les employés de la Municipalité ainsi que les pompiers volontaires auront une augmentation de salaire de 1,3 % ce qui représente l'indice de prix à la consommation. Cette augmentation est également due à l'ajustement de la rémunération des élus depuis le précédent règlement de 2018. Le budget total pour le maire et les six conseillers était de 31 500 \$ en 2024 et sera de 37 000 \$ pour l'année 2025.

Finalement, l'augmentation se traduit également par l'augmentation des quotes-parts dues à la MRC de Montmagny correspondant à une augmentation de 11,78 % par rapport à l'année 2024.

Le taux de taxation pour l'année 2024 était de 0,71 \$ du 100 \$ de la valeur foncière des immeubles et sera de 0,78 \$ pour l'année 2025 ce qui représente une augmentation de 9,86 %. Veuillez noter que le taux de taxation pour le rang Saint-Jean-Baptiste était de 0,03 \$ du 100 \$ de la valeur foncière des immeubles en 2024 et pour l'année 2025 le taux de taxation sera de 0,02 \$ ce qui représente une diminution de 33,33 %.

Pour terminer, puisque la collecte des matières recyclables est maintenant sous la compétence de la MRC de Montmagny, la Municipalité ne recevra plus la somme versée par Recyc-Québec relativement à la compensation pour la collecte sélective des matières recyclables pour 2025. À noter qu'aucune charge relative à la collecte des matières recyclables ne sera donc facturée en 2025. Pour toute demande relative à cet égard, vous pouvez vous référer à la MRC de Montmagny.

Veuillez noter que l'indice de prix à la consommation était de + 1,3 %.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations relativement aux prévisions budgétaires de votre municipalité pour l'année 2025, vous n'avez qu'à nous joindre par téléphone, au 418-249-4471.

Nous espérons le tout à votre convenance, et demeurons à votre écoute

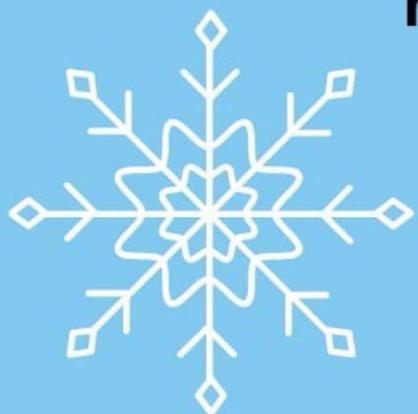
Les membres du Conseil municipal de Saint-Fabien-de-Panet



Samedi 1er mars à partir de 13h

Où : À CONFIRMER

Glissades et défi château de neige



SURVEILLENZ LA PAGE FACEBOOK POUR PLUS DE DÉTAILS ET POUR LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE !

Souper spaghetti et soirée festive !

1er mars 2025

Lieu : 213, rue de la Salle, Saint-Fabien-Panet

Souper spaghetti et musique en soirée

- Heure : 17h30
- Tarifs :
 - Adulte : 15 \$
 - Moins de 12 ans : 8 \$

Parade de motoneige et de VTT (si la température le permet)

- Heure et parcours : Surveillez la page Facebook du comité pour plus de détails.

Venez en famille ou entre amis pour une journée mémorable !



Affaires municipales - séances extraordinaires (3/5)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Séance extraordinaire
du 18 décembre 2024, 19h15

Adoption du plan triennal d'immobilisation (PTI)

Le plan triennal d'immobilisation nous permet de voir les projets à court et moyen terme de la municipalité. Il détermine d'ailleurs son coût approximatif, ainsi que les différentes subventions du gouvernement provincial et fédéral que nous pourrions obtenir avec le montant approximatif de l'aide prévue dans les mois et années à venir.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024 – 2025 – 2026

ADMINISTRATION (BUREAU MUNICIPAL)

Projet (Par priorité)	2025	2026	2027	Moyen de financement
*Mise à jour du système (achat ordinateurs)		10 000\$	5 000\$	Budget

INCENDIE – SÉCURITÉ PUBLIQUE

Projet (Par priorité)	2025	2026	2027	Moyen de financement
Habit de pompier (habits , bottes, casques)	2 500\$	5 000\$	5 000\$	Budget
Achat d'appareil respiratoire	8 500\$		5 000\$ (bouteilles oxygène)	Budget
Achat Unité d'urgence			100 000\$	Devra créer un fonds réservé dans le but d'acquérir ce montant sur plusieurs années OU voir si subvention disponible
Survie-mobile	1 030\$	1 060\$	1 100\$	Budget
Radio		5 000\$		Budget

VOIRIE

Projet (Par priorité)	2025	2026	2027	Moyen de financement
Réfection du Rang St-Isidore	Estimé Budgétaire 3 669 182,77\$			Si accepté 80% MTQ et 20% par la municipalité
Rang 6 (Fosset - gravier)	12 000\$			Budget
Rang 6- Entretien traitement de surface			100 000\$	Voir subvention disponible
Rue Labrecque Réparation de fissure	8 000\$			Budget
Rues du Village -Réparation de fissure	12 000\$			Budget
Rang Sainte-Marie (Gravier)	10 000\$			Budget
Rang Saint-Jean-de-Bréboeuf (Gravier + 1 ponceau)	25 000\$			Budget
Rang Saint-Armand (1 ponceau, gravier et creusage de fosset)	20 000\$			Budget
Chemins des limites (2 ponceaux, gravier)	20 000\$			Budget

Affaires municipales - séances extraordinaires (4/5)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

HYGIÈNE DU MILIEU (EAU POTABLE/USÉE & GESTION DES DÉCHETS)

Projet (Par priorité)	2025	2026	2027	Moyen de financement
Tableau électronique et pompe d'urgence (eau potable)	Estimé 12 000\$			Budget 2025
Changer les coudes de la pompe KSB (Égout)	12 500\$			Budget 2025
Changer des entrées d'eau (environ 10 valves)		22 000\$		Budget 2026

AUTRES (LOISIRS – BIBLIOTHÈQUE – MADA)

Projet (Par priorité)	2025	2026	2027	Moyen de financement
Pumptrack (phase 1)	244 896,75\$			20% payable par la Municipalité ou par des dons 80% par l'obtention de diverses subventions
Parc intergénérationnel (Espace social) Phase 2	30 000\$			A l'aide des dons reçus et subvention
Aménagement du parc intergénérationnel	100 000\$			Si la demande d'aide financière est acceptée (100%) Prima
Parc intergénérationnel (Terrain de basket) Phase 2		40 000\$		Nous ferons des demandes d'aide financière : 20% Municipalité et 80% subvention
Achat de but de soccer portatif et équipement sportif pour le terrain de jeux	5 000\$			Si acceptée 80% URLS 20% Municipalité
Achat d'un terrain de suffleboard et d'exerciseur extérieur	25 000\$			Si acceptée 100% Nouveaux Horizons



Nous recherchons des animateurs(trices) dynamiques et motivés(ées) pour encadrer, animer des activités ludiques et éducatives pour notre terrain de jeux. Sous la supervision de la coordonnatrice, vous aurez la charge de créer un environnement sécuritaire, stimulant et agréable pour les enfants, en organisant des jeux, des activités créatives et des moments d'apprentissage.

- Emploi d'une durée approximative de 6 semaines
- Entre 35 et 40 heures/semaine
- Salaire minimum ou ajusté selon l'expérience
- Formations rémunérées
- Lieux de travail : dans les municipalités de Saint-Fabien-de-Panet, de Sainte-Lucie-de-Beaugard, de Saint-Just-de-Bretonnières et du Lac Frontière.

Tu as jusqu'au **7 mars** pour nous faire parvenir ton cv à l'adresse suivante :
coordo.tdj@outlook.com

Les entretiens auront lieu le 4 avril 2025. Seul les candidats(es) retenus seront contactés.



Soirée gratuite Labo du rire - Samedi 15 février 19h30

Une activité gratuite à ne pas manquer! N'oubliez pas de réserver vos billets!
Cet événement est rendu possible grâce à la collaboration de votre municipalité et du [Comité des Loisirs de Saint Fabien de Panet](#).



Région de Montmagny

6 h · 🌐

| 😄 Soirée Labo du Rire - [Municipalité de Saint Fabien de Panet](#) |

Soirée d'humour GRATUITE À NE PAS MANQUER !!!

En tête d'affiche: Georges Escobar et humoristes de la relève et découverte!

Animateur de la soirée: [Chris Leclerc](#)

Billets disponibles sur le site Les Arts de la scène de Montmagny 🙌🙌🙌

<https://www.adls.ca/spectacles/labo-du-rire-st-fabien>

📅 Samedi 15 février à 19h30

📍 Salle municipale de Saint-Fabien-de-Panet au 213, rue de la Salle

🕒 19h30

Vous invitez qui à rire avec vous?? 🤔

SOIRÉE
LABO DU RIRE

Georges Escobar
TÊTE D'AFFICHE
Gratuit

Chris Leclerc
ANIMATEUR

Alexandre Naud
RELEVÉ

Zach Fortin
RELEVÉ

Marie-Joëlle Croteau
DÉCOUVERTE

Kevin Cloutier
DÉCOUVERTE

Samedi 15 février - 19h30
À LA SALLE MUNICIPALE
DE SAINT-FABIEN

Arts de la Scène

MRC de Montmagny

Québec

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

MRC de Montmagny
Santé durable

Affaires municipales - séances extraordinaires (5/5)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

**Séance extraordinaire
du 18 décembre 2024, 19h30**

Adoption du règlement #368-2024 régissant sur le déroulement des séances de conseil

*Le règlement est disponible au
bureau municipal.*

Embauche d'un pompier volontaire (Madame Stéphanie Roy, conseillère se retire du vote puisqu'il y a appa- rence de conflit d'intérêt étant aussi pompière volontaire à la Municipalité)

Dans le but d'offrir la meilleure protection en cas d'incendie à nos citoyens.

Monsieur Vincent Lapointe ayant obtenu son diplôme pour la formation pompier 1.

Il est résolu d'embaucher monsieur Vincent Lapointe au même taux que les autres pompiers ayant cette formation.

ADMQ—Renouvellement 2025

La période d'inscription à l'ADMQ est arrivée. Les frais d'inscription de la directrice-générale par intérim sont de 1050,70\$ avant taxes.

Il est résolu de payer l'inscription à l'ADMQ pour la Directrice-générale par intérim.

Affectation du surplus non affecté pour l'achat d'appareils respiratoires

Il est résolu d'affecter le surplus accumulé non affecté de la somme de 23 622,19\$ pour l'achat des appareils respiratoires.

9312-2844—Libération de la retenue de 6 869,30\$

La municipalité retient sur paiement effectué pour le contrat de déneigement des chemins l'hiver un montant équivalent à 5%.

La somme représentant le 5% a été

payé mais une somme de 6 869,40\$ avait été retenue par la Municipalité en attendant que la glissière du rang Saint-Jean-Baptiste soit remplacée.

Le remplacement a été effectué, il est donc résolu d'effectuer le paiement de 6 869,40\$ à 9312-2844 Québec Inc.

Adoption du budget—Régie L'Islet Montmagny

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet est membre de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny, selon les termes et conditions d'une entente intermunicipale intervenue le 14 août 2002.

Les membres du conseil ont pris connaissance du budget préparé pour l'exercice financier 2025 de la Régie. Ledit budget présente des dépenses de fonctionnement de 1 082 528\$ avec la participation de chacune des municipalités membres, dont la nôtre est estimée à 23 953\$.

Le budget de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny est adopté tel que présenté.

Adoption du budget—Biogénie composte

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet a commencé la collecte des matières organiques et cette matière doit être réceptionnée.

Biogénie nous fait une offre de service au prix de 85,60\$ avant taxes de la tonne métrique et il estime à 350 tonnes de matière générée par la Municipalité. Seul le tonnage réceptionné sera facturé à la Municipalité.

L'offre de Biogénie est acceptée tel que présenté.

Demande d'ajout d'une lumière de rue

La municipalité a reçu une demande d'ajout de lumière de rue pour le 287, rue Principale Est.

Lors de la séance du 2 décembre 2024 le conseil s'était prononcé sur ce point et avait refusé l'ajout d'une lumière de rue à cet endroit.

Le maire avait utilisé son droit de veto sur cette résolution car il y avait une erreur de calcul sur les coûts, présentés au conseil, pour l'ajout de cette lumière.

Le conseil doit se prononcer de nouveau sur ce point et a refusé la demande d'ajout de lumière de rue.

Info

Monsieur le maire nous informe que Postes Canada a accepté la contre proposition à 300\$ pour le déneigement des cases postales situées en face du 73 route 283 à St-Fabien.

Heures de l'adjointe

À la suite de l'annonce du départ de la directrice générale actuelle, l'adjointe a fait des heures supplémentaires dans le but d'effectuer une meilleure transition des dossiers ainsi que pour la tenue des projets en cours.

Il est résolu d'augmenter les heures payées de l'adjointe à 47,75 heures par semaine pour trois semaines.



AVIS PUBLIC
CONSULTATION PUBLIQUE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 374-2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 20 janvier 2025, un avis de motion a été donné et un projet de règlement No 374-2025 a été adopté modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer.

ATTENDU QUE le projet de Règlement No 374-2025 a été déposé à la suite des recommandations faites par le Comité consultatif d'urbanisme le 8 janvier 2025 à la salle du conseil situé au 195, rue Bilodeau à Saint-Fabien-de-Panet.

Conformément aux articles 109.2 et 109.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le public est convoqué à cette assemblée publique de consultation.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
sur le projet de Règlement 374-2025

DATE ET HEURE : 19 FÉVRIER 2025 À 16H00

LIEU : SALLE DU CONSEIL

ADRESSE : 195, RUE BILODEAU, SAINT-FABIEN-DE-PANET (QC) G0R 2J0

Le projet de règlement peut être consulté sur demande au bureau municipal.

En voici un extrait :

1. Mesures d'atténuation

Le *Plan d'urbanisme* N° 1990-05 est modifié par l'ajout à l'article « B. Domaines d'intervention » du chapitre « IX. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT » du paragraphe « 15. Îlots de chaleur », qui se lit comme suit :

15. Îlots de chaleur

a. Orientation

Favoriser l'implantation de mesures visant à atténuer les effets des îlots de chaleur.

b. Objectifs :

- 1- Promouvoir, encourager et entretenir le couvert végétal afin de réduire les effets d'îlots de chaleur et réduire leur impact sur la population, en plus de privilégier l'aménagement d'îlot de fraîcheur dans les périmètres les plus urbanisés.
- 2- En périmètre urbain, protéger les arbres existants en exigeant leur remplacement lors de l'abattage autorisé, tout en renforçant la plantation d'arbres en bordure des rues lorsque les conditions le permettent.
- 3- Exiger un taux minimal de verdissement de 30 % de la surface des terrains excluant les bâtiments et les stationnements.
- 4- Encourager la plantation de bandes riveraines et de haies brise-vent près des cœurs villageois et en bordure des routes habitées.
- 5- Encourager l'utilisation de matériaux à haut taux de réflectivité et les toitures végétalisées pour les bâtiments à grande emprise (industriel, institutionnel, commercial).
- 6- Engager une réflexion et adopter des mesures sur l'utilisation optimale de l'espace dédié à l'automobile dans l'aménagement extérieur, en favorisant des pratiques de verdissement et de réduction des îlots de chaleur, notamment dans les vastes aires de stationnement municipales en adoptant des pratiques innovantes en matière d'aménagement
- 7- Favoriser l'accessibilité aux infrastructures de loisirs à pied, à vélo ou par les autres micromobilités.
- 8- Promouvoir la densification ou une utilisation optimale du noyau villageois tout en limitant l'étalement urbain.

Donné à Saint-Fabien-de-Panet,

Ce 21 janvier 2025



Elizabeth Dufresne-Gagnon, directrice générale par intérim



INFORMER LES ÂINÉS
Conférences
gratuites



AQDR
Montmagny-L'Islet

Secteur Montmagny

Déjeuner à 9h | Conférence à 10h

La protection numérique

MERCREDI 19 FÉVRIER
Saint-Fabien à 10h00 | Café L'Espérance

La beauté n'a pas d'âge

JEUDI 27 FÉVRIER
Montmagny à 9h00 | Resto-Bar Lafontaine

Le revenu viable

JEUDI 13 MARS
Montmagny à 9h00 | Resto-Bar Lafontaine

Secteur L'Islet

Déjeuner à 9h | Conférence à 10h

Le droit de de l'eau potable saine

MARDI 11 FÉVRIER
St-Jean-Port-Joli à 10h00 | Café Tempête
Matinée-Conférence avec cafés / biscuits

La beauté n'a pas d'âge

JEUDI 13 FÉVRIER
L'Islet à 9h00 | Restaurant L'Éveil

Le revenu viable

JEUDI 20 MARS
L'Islet à 9h00 | Restaurant L'Éveil

PLACES LIMITÉES, INSCRIVEZ-VOUS



Appelez-nous
418 291-4642



Écrivez-nous par courriel
info@aqdrmontmagny.org



Suivez-nous sur Facebook
Aqdr Montmagny-L'Islet



CIRCUITS ET HORAIRES

Du transport pour tous

➤ **3 départs le matin :**

- 6 h de Sainte-Lucie, arrivée à Montmagny à 7 h
- 6 h 15 de Saint-Just, arrêts dans différentes municipalités, arrivée à Montmagny à 7 h 45
- 9 h de Saint-Just, arrêts dans différentes municipalités, arrivée à Montmagny à 10 h 15

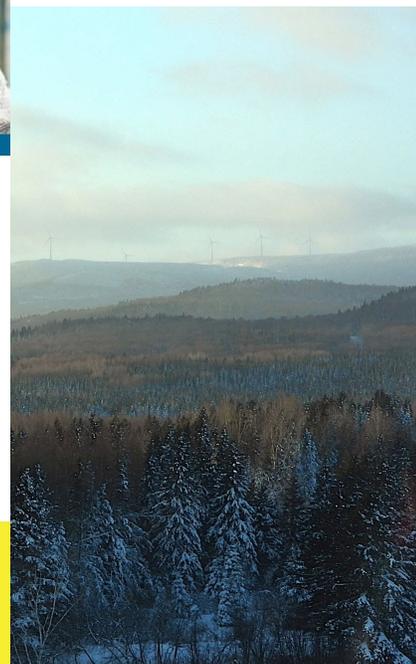
➤ **3 retours de Montmagny vers le sud :** 14 h, 16 h et 16 h 30

➤ **Transport entre les municipalités du sud :** mardi, mercredi et jeudi

➤ **Transport la fin de semaine de Saint-Just vers Montmagny**

Une fois par mois, sur demande de plus de 4 personnes

➤ **Transport de groupe** (prix sur demande)



TARIFS

7 À 59 ANS 6 \$ aller / 6 \$ retour

60 ANS ET PLUS ET ÉTUDIANTS 5 \$ aller / 5 \$ retour

10 BILLETS

7 à 59 ans : 50 \$

60 ans et plus et étudiant : 45 \$

PASSE MENSUELLE

7 à 59 ans : 130 \$

60 ans et plus et étudiant : 90 \$



TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ
DE LA MRC DE MONTMAGNY

Réservation avant 15 h la veille du transport
du lundi au jeudi et avant 11 h le vendredi pour les
transports de la fin de semaine et du lundi suivant

418 248-0445 • repartition@tcamontmagny.ca



Réflexion...

Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai au-dedans de vous un esprit nouveau ; et j'ôterai de votre chair le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair.

Ézéchiel 36. 26

Un cœur de pierre

Dans les rues d'une grande ville, une chrétienne distribuait régulièrement, de la main à la main, des feuillets sur divers sujets bibliques. Sur la place devant la gare, un chauffeur avait souvent accepté ces feuillets. Pourtant, un jour, il les refusa par un vigoureux merci !

– Oh ! le dernier ne vous a pas plu ? demanda-t-elle.

– Si, mais si je continue à les lire, il faudra que ma vie change... Impossible !

Attitude compréhensible si on ne connaît pas la puissance de Jésus Christ le Sauveur, qui délivre des addictions. Et Dieu ne s'attend pas à ce que quelqu'un, par sa propre force, change sa manière de vivre sans Dieu. L'homme est incapable de transformer son ancien "cœur de pierre". Dieu attend que cette vie sans lui nous apparaisse comme un échec, que nous lui confessions nos péchés et que nous croyions qu'il peut et veut nous délivrer.

Dieu nous accorde alors sa paix, il nous donne une vie nouvelle, un cœur nouveau qui aime le bien. Il nous donne aussi la force de faire le bien, et de fuir le mal, de le rejeter. Dieu lui-même opère ce changement radical : de nouveaux motifs et de nouveaux buts, conformes à la volonté de Dieu, animent la vie du croyant.

Cet homme aura-t-il fait le choix de se confier en Dieu, de renoncer à ses habitudes qu'il aimait et qu'il savait ne pas être approuvées par Dieu ? Ne craignons pas un tel changement, utile pour notre vie sur la terre, et capital pour l'au-delà. "Je suis avec toi pour te sauver et pour te délivrer, dit l'Éternel" (Jérémie 15. 20).



Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.



PRÉVOSTECH

Électricité | Climatisation-Chauffage | Réfrigération

418 249-2200



RBQ : 5796-2458-01

THERMOPOMPE

Vente, installation, réparation et entretien

Soumission gratuite

Situé à Saint-Fabien-de-Panet

administration@prevostech.ca

www.prevostech.ca

Marc-André et Maxime Prévost, Propriétaires



Concessionnaire agréé de :



Chauffage et Climatisation

CARNET DE CLAIRE-HÉLÈNE

clhveilleux@gmail.com



Les 4 piliers de la communication - dernière partie

LES TROIS CHOIX

La CNV (communication non violente) nous offre trois choix selon la situation :

- **Se tourner vers soi**

Je fais preuve d'auto-empathie et j'épluche les couches qui me coupent de mes émotions et de mes besoins. Je prends le temps de clarifier ce qui se passe à l'intérieur de moi. (Prendre le temps, respirer, se détendre, ressentir, écrire).

Je prends soin de mes émotions et de mes besoins, je les accueille comme légitimes et je les reconnais comme constitutifs de mon être (autoanalyse).

- **Aller de soi à l'autre**

J'exprime ce qui se passe pour moi à l'autre, ce avec lequel je suis en conflit.

- **Se tourner vers l'autre**

Je cherche à reformuler ce qui se passe pour lui et j'écoute avec empathie comment il se sent.

Quand tu fais ça (observation et description d'un fait sans jugement de valeur ni morale)

Je me sens de cette manière (sentiment ou émotion non provoqués par autrui)

Car j'ai besoin de X (expression d'un besoin non satisfait qui se cache derrière le sentiment)

J'aimerais que tu fasses telle action (exprimée sous forme d'une requête dans un langage positif et affirmatif d'action).

Ce n'est pas OU mes besoins OU celui de l'autre : c'est ET (solution créative pour satisfaire les deux côtés). La CNV repose sur le concept du pouvoir avec. Tenir compte de soi et de l'autre aussi, l'aimer.

Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour prendre soin de nos besoins?

Quand on n'arrive pas à s'écouter ou écouter l'autre?

Si on n'arrive plus à s'écouter et à écouter l'autre, c'est important de faire de la place à l'intérieur de soi. Faire le ménage de l'inutile.

Pouvoir parler à une tierce personne bienveillante aide à retrouver de la clarté à l'intérieur de soi; recevoir du soutien est une condition pour cheminer dans le processus de la Communication Non Violente (et de l'éducation non violente) sans s'épuiser, se décourager ou se culpabiliser.

Pour plus de détails sur le sujet, vous pouvez contacter madame Claire-Hélène Veilleux qui pourra vous orienter vers des choix de lecture ou autre.

Notre communauté

Elizabeth D. Gagnon

Directrice générale par intérim

Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

195, rue Bilodeau

St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

Téléphone : 418 249-4471

Télécopieur : 418 249-4470

Courriel : munpanet@saintfabiendepanet.com



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



Hôpital (418) 248-0630
CLSC Montmagny (418) 248-2572
CLSC St-Fabien (418) 249-2572
CLSC St-Jean-Port-Joli (418) 598-3355
CLSC St-Pamphile (418) 356-3393

Fabrique Saint-Fabien-de-Panet 20A rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

Secrétaires: Saint-Fabien - Céline Lemelin tél.: 249-4171
Lac Frontière/Ste-Lucie
Mélissa Trépanier tél.: 223-3421
Saint-Just –Guylaine Labrie tél.: 244-3610

Conseil de la Fabrique Saint-Fabien :

Raymonde Auger, présidente, tél.: 249-2636
Donalda Boucher, tél.: 249-2509

Bruno Duchesneau, tél.: 249-2902
Claudette Lapointe, tél.: 249-2211

Nos sympathies aux personnes éprouvées par le décès d'un être cher

M. Marcel Lapointe, décédé le 10 janvier 2025 à l'âge de 82 ans et 3 mois

M. Florent Lafontaine, décédé le 17 janvier 2025 à l'âge de 77 ans et 3 mois



GARDIENNES

Bilodeau-Gaudreau Daphnée 418 508-9036

Chabot Mya 418 234-3773

Lacroix Taïni (cours gardiens avertis) 418 249-4296

Lavallée Frédérique 418 281-9667

Lavallée Judith 418 281-9667



Don de 5\$ (anonyme)
un grand merci!

Bienvenue
à tous les nouveaux résidents

Prompt rétablissement
à toutes les personnes qui ont été hospitalisées durant le mois

Gertrude Pelletier
418 234-7873

Service de traiteur
Repas chaud ou froid
Pour toute occasion



Le Bistreau d'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

Produits d'érable

Cabane à sucre familiale

Salle de 50 places
Tire sur la neige
Repas pour sortir



Saint-Fabien CX8183

Garage : 418 249-2268
Télécopieur: 418 249-2248

Guillaume Bélanger,
Suzanne Lachance
Propriétaires

- ▼ Peinture
- ▼ Débrosselage
- ▼ Réparation et installation de pare-brise

73, rue Principale Est
Saint-Fabien-de-Panet (Québec)
G0R 2J0

Clinique L'Arc-en-soi

Massothérapie - toucher thérapeutique - relation d'aide
Sur rendez-vous seulement: **Tél.: 223-3976**
72 rue Principale, Ste-Lucie-de-Beauregard, G0R 3L0

Prop.: Guylaine Lachance N.D. 1439
Membre de l'ordre des Naturothérapeutes
Gaston Therrien N.D. 1601

EXCAVATION
BLG **SOUSSION GRATUITE**
Félix B. Lemelin
Julien Guénard

9010-3250 Québec Inc.
49, rue Principale Ouest, Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081

Légumes, Fines herbes, Fleurs, Fruits et Sirop d'érable cultivés sans produits chimiques



60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. (418) 408-0084 [f:LaFermeFlancSud](http://LaFermeFlancSud)



quincalleriemas@sogetel.net
Tél.: (418) 244-3554 • Téléc.: (418) 244-3555
172, rue Principale, Saint-Just-de-Bretenières, Qc G0R 3H0



JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.
Construction et rénovation, résidentiel,
commercial et industriel • Projet clé en main

108, Route 204
Saint-Just-de-Bretenières
Québec G0R 3H0

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Roger Bolduc
Marilyn Bolduc
Kévin Chabot

Propriétaires

Tél. : 418 244-3266
Cell. : 418 625-0335
Fax : 418 244-3645
jrbolduc@sogetel.net

Marché
Richelieu
Complice de votre quotidien

Chez Doyon & Frères

Jérôme Doyon
Propriétaire /
Owner

Marché Richelieu
Chez Doyon & Frères inc.
2, rue Principale Est
St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

☎ 418 249-4091
☎ 418 249-4000
marcherichelieu.ca

Soins de Pieds

ongles incarnés, cors, verrues plantaires,
mychoses, massage de pieds

Donalda Boucher, n.d.
technicienne en hygiène
418-249-2509

211, rue Nadeau, Saint-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

février 2025



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
2 Danse 13h30-16h30 Salle Communautaire	3 Conseil municipal dès 19h30	4 Messe 14h Habitations Panet	5  <i>Premier quartier</i> Fabiothèque 18-20h	6  Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	7 	8
9 	10	11 Messe 9h Local fermières	12  <i>Pleine lune</i> Fermières 13h Fabiothèque 18-20h	13  Popote 11h30 Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	14 	15 Soirée gratuite Labo du rire 19h30
16	17 Date de tombée journal Le Réveil	18 	19 Fabiothèque 18-20h	20   <i>Dernier quartier</i> Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	21 	22
23 Messe 10h30 Église	24 	25	26 Fabiothèque 18-20h	27   <i>Nouvelle lune</i> Messe 14h CHSLD Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	28	1er mars À partir de 13h Glissades et défi château de neige 17h30 Souper spaghetti et soirée festive